

PRÉFÈTE DE LA CREUSE

N°.....

(Année - N° d'ordre)

(Complété par l'administration)

Annexe 1

(article 2-1-3)

DEMANDE DE DÉROGATION A L'EMPLOI DU FEU A L'INTÉRIEUR ET A MOINS DE DEUX CENTS MÈTRES DES BOIS, FORETS, PLANTATIONS, LANDES ET FRICHES DURANT LA PÉRIODE DU 1^{ER} MARS AU 31 OCTOBRE

Demande à déposer au minimum 15 jours avant la date prévue à la D.D.T.

Je soussigné(e), NOM : Prénom :

Raison sociale :

Commune : Lieu-dit :

Adresse :

N° de téléphone portable :

Agissant en tant que : **Entrepreneur de travaux publics ou forestiers** **Propriétaire forestier intervenant sur ma propriété**

Entrepreneur de travaux agricoles **Agriculteur** **Entrepreneur de constructions de lignes électriques**

En qualité de :(propriétaire, locataire, gérant...) sollicite une autorisation dérogatoire pour l'emploi du feu durant **la période du 1^{er} mars au 31 octobre**.

Localisation du (ou des) feu(x) - Commune(s), section cadastrale(s), N° parcelle(s) :

.....
.....
.....
.....

Motivation de la demande (à compléter obligatoirement) :

Mesures de sécurité prévues (à compléter obligatoirement) :

Pièces à joindre :

- 1- un plan de situation à l'échelle 1/25 000^{ème} (de type IGN ou équivalent) de format A4 ou A3 présentant la localisation du feu projeté dans le massif (peuplements, voies d'accès, équipements...);
- 2- un plan de masse à l'échelle 1/500^{ème} ou 1/250^{ème} (de type plan d'architecte ou équivalent) de format A4 ou A3 précisant les références cadastrales et l'emplacement précis du ou des feux projeté(s);
- 3- l'accord écrit du propriétaire le cas échéant ;
- 4- la preuve que je suis bien titulaire d'une police d'assurance qui couvre ce type d'activité.

Je suis informé que l'emploi du feu et les conséquences qui peuvent en résulter relèvent de mon entière et unique responsabilité.

Fait à _____, le _____
(Signature du déclarant)

Décision de l'administration au verso

..... *Cadre réservé à l'Administration*

Date de réception à la D.D.T. :

Dérogation: Accordée Refusée

Pour la Préfète et par délégation,

Motif(s) du refus de la dérogation :

- Dossier incomplet Dossier illisible Risques trop important Demande inéligible
- Autre(s) motif(s).....

Si vous bénéficiez d'une dérogation, en application de l'arrêté préfectoral n° _____ du _____, vous devrez impérativement respecter au minimum les prescriptions suivantes :

- annulation des brûlages en cas de vent dépassant 50 km/heure, ou en cas de sécheresse persistante,
- présence sur les lieux pendant toute la durée des brûlages d'une personne pour surveiller les opérations,
- prévoir des réserves d'eau pour pallier aux incidents éventuels,
- veiller à ne pas occasionner de gêne due aux fumées,
- confirmation obligatoire du début des brûlages auprès du Centre de traitement de l'alerte des Sapeurs Pompiers (tél. : **18** ou **112**),
- confirmation obligatoire du début des brûlages auprès du Maire et de la gendarmerie locale.

NB : Une copie de l'autorisation sera adressée au Maire, au Service d'incendie et de secours, au Service du Cabinet de la Préfecture et au Service départemental de l'O.N.C.F.S. .

Autres prescriptions particulières à respecter :